



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES



ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante



Pourquoi ?

Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte ?

Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique ?

1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.



NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

15 - 18 - 112

Pour plus d'informations

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

EN PARTENARIAT AVEC



GRUPE FRANCOPHONE
DE RÉANIMATION
ET URGENCES
PÉDIATRIQUES



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE MÉDECINE
D'URGENCE

VAGUE DE CHALEUR JE ME PRÉPARE ET J'AGIS

RESPONSABLE D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL POUR ENFANTS

Je me prépare



J'élabore un plan de gestion interne et adapte mon organisation



Je prends connaissance des mesures de prévention et apprends à reconnaître les symptômes d'alerte



Je vérifie les bâtiments et les équipements : Stores, volets, pièces rafraîchies (douches, brumisateurs, climatiseurs, ventilateurs, réfrigérateurs)



Je place un thermomètre dans chaque salle



Je vérifie les réserves d'eau potable

J'agis



Je donne à boire régulièrement et adapte les menus : Eau, fruits frais, légumes verts, yaourts...



Je mets les enfants à l'ombre aux heures les plus chaudes et j'adapte leurs activités et les sorties (intérieur/extérieur) en évitant les efforts intenses



Je les rafraichis (douches, aspersions...) en évitant les eaux trop froides

J'améliore

Au décours de vagues de chaleur j'évalue et analyse la gestion de l'évènement pour identifier les points faibles et apporter des améliorations au dispositif



@MinSoliSanté @AlerteSanitaire



Ministère des Solidarités
et de la Santé
REPUBLIQUE FRANÇAISE

VAGUE DE CHALEUR JE ME PRÉPARE ET J'AGIS

Je me prépare



Je prévois les aménagements suivants:
-cécaler l'épreuve aux heures les moins chaudes
-adapter les conditions de pratique: lieu, règles, parcours...
-renforcer les effectifs de l'équipe d'organisation



J'informe l'équipe d'organisation des mesures de prévention à prendre et des signes d'alerte à connaître (coup de chaleur, déshydratation...)

J'agis



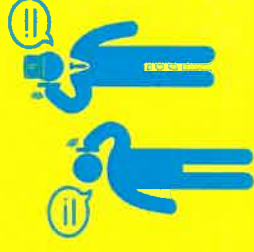
Je mets en œuvre les aménagements ou je reporte l'épreuve ou j'annule l'épreuve



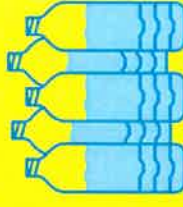
Je diffuse les recommandations de prévention au public et aux participants



Je donne de l'eau régulièrement et propose des lieux de rafraîchissement (zones d'ombres, locaux rafraîchis...)



Je fais remonter tout événement anormal au préfet de département.



Je vérifie les réserves d'eau potable



Je renforce le dispositif de secours



Je vérifie les moyens de rafraîchissement et de ventilation des équipements

J'améliore

A l'issue de l'événement j'évalue et analyse l'organisation du dispositif afin d'y apporter des améliorations



ORGANISATEURS
DE MANIFESTATIONS SPORTIVES



@MinSoliSanté @AlerteSanitaire



Ministère des Sports



Ministère des Solidarités
et de la Santé

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VAGUE DE CHALEUR JE ME PRÉPARE ET J'AGIS

Je me prépare



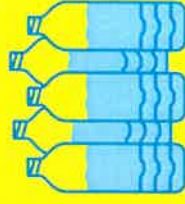
J'élabore un plan de gestion interne et le document unique d'évaluation des risques (DUER)* et désigne un responsable de la préparation et de la gestion.



Je contrôle les bâtiments et les équipements (stores, aération, pièces rafraîchies, présence de thermomètre...) et recense les postes de travail les plus exposés à la chaleur

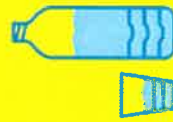


J'informe tous les salariés des moyens de prévention et des symptômes d'alerte (déshydratation, coup de chaleur, exposition solaire...)



Je vérifie les réserves d'eau potable notamment dans le BTP (3L/ Jour/ Travailleur)

J'agis



Je mets à disposition de l'eau potable et fraîche



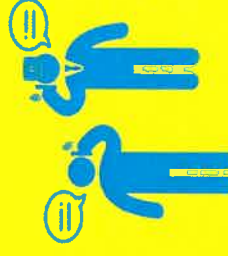
J'aménage les horaires de travail pour limiter l'exposition à la chaleur et au rayonnement solaire (décalage, report, pauses, alternance des zones de travail, télétravail...)



Je m'assure que le port des protections individuelles et les équipements de protection des engins (vitrages...) sont compatibles avec les fortes chaleurs



Je mets à disposition des moyens de protection et/ou de rafraîchissement : locaux rafraîchis ou aménagés (BTP), ventilateurs, brumisateurs, humidificateurs...



Je donne la consigne aux salariés et à leurs encadrants de signaler au responsable de la sécurité toute situation anormale potentiellement grave

J'améliore

Au fil des vagues de chaleur, j'évalue et analyse la gestion de l'événement pour identifier les points faibles et apporter des améliorations au dispositif

**Conformément au code du travail, « l'employeur est tenu de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de tous les travailleurs ».*



@MinSoliSanté @AlerteSanitaire



Ministère du Travail



Ministère des Solidarités et de la Santé

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez
l'alcool



Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets
et fenêtres le jour,
aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps



Donnez et prenez
des nouvelles
de vos proches



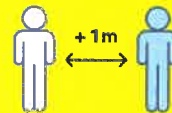
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Fortes chaleurs et canicule



Que risque-t-on au travail ?

Exposé à la chaleur, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Il y a un risque de déshydratation.

Quelles précautions prendre ?

COMMENT AGIR EN TANT QU'EMPLOYEUR ?

- En aménageant si possible les horaires de travail.
- En installant des points d'eau potable à proximité des postes de travail.



Boire beaucoup d'eau plusieurs fois par jour.



Être vigilant pour ses collègues et soi-même.



Protéger sa peau et sa tête du soleil.



Dès que l'on se sent mal, le signaler.



En cas de malaise ou de coup de chaleur, alerter un sauveteur secouriste du travail ou appeler le 15.

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (Appel gratuit à partir d'un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaieurs-extremes • www.inrs.fr • www.meteo.fr

